



Aéroclub de Montpellier

Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique
Agrée Ministère des Transports
Agrée Ministère de la Jeunesse et des Sports
Organisme Déclaré DGAC F-LAR99007

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 18 octobre 2017

Procès-Verbal n° 218-171018

Présents :

☞ Membres du Comité Directeur :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Cyrille **CHARPENTIER**, Jean-Marie **SUQUET**
Hervé **BANON**, Gilles **REYNAUD**, Jacques **TOUTAIN**

☞ Responsables Formation et Sécurité :

Pascal **RIDAO** (Chef pilote), Philippe **SERGET** (SGS)

Absents excusés : Gil **PERRI**

Ordre du jour :

- Évolution/modernisation de la flotte
- Questions diverses

**La réunion est ouverte à 17:30
par Pierre SARTRE, Président**

1. Évolution – modernisation de la flotte :

**Présentation des conclusions de la commission « Modernisation/Évolution de la flotte »
(Désignée lors de la réunion du comité directeur du 6 septembre 2017)
(P. SERGET, J. TOUTAIN, P. HAUBOIS, P. RIDAO)**

L'idée de remotoriser nos avions école DR400 IJ et CY avec un Rotax® n'a pas été retenue, car malgré un moteur récent, les cellules auront toujours une trentaine d'années et certaines pièces de plus en plus difficile à trouver. La décision a donc été prise d'évoluer vers un renouvellement de la flotte école avec des avions modernes et moins onéreux à l'entretien.

La commission après analyse des différentes machines disponibles sur le marché (à un tarif raisonnable) en a retenue 5.

Après étude des différents paramètres de vol, des coûts d'achat, des coûts de maintenance et du nombre de machines volants déjà dans des Aéroclubs, la commission a présélectionné deux appareils, le **CZECH PS28 Cruiser** et l'**EVEKTOR Sporstar RTC**.

Aéroport Montpellier - Méditerranée
34130 MAUGUIO

☎ 00 33 4 67 65 59 38

secretariat@aeroclub-montpellier.org

1.1. Retours suite à l'essai par les instructeurs et des membres du comité directeur des deux avions présélectionnés, Czech Sport Aircraft et PS28 Cruiser Evektor sporstar RTC:

CZECH PS28 Cruiser

Avion essayé à Montpellier par nos instructeurs (W. Praduroux, P. Ridao, P. Sergent, M. Mourot...) et quelques pilotes de l'Aéroclub le weekend du 7/8 octobre.

POUR - Esthétique, ergonomie, manette des gaz,

CONTRE – roulette de nez non directrice, ergonomie des volets, visibilité vers l'avant, accès à bord, charge utile 212 Kg, Limite vent de travers 12 Kt

EVEKTOR Sporstar RTC :

Avion essayé à Montélimar par 3 de nos instructeurs (W. Praduroux, P. Ridao, P. Sergent) le jeudi 28 septembre.

POUR – Roulette de nez directrice, accès à bord facile, commande des volets, visibilité vers l'avant manette des gaz, 2 EFIS Garmin G3X 10,6", grosses roues, charge utile 250/260 Kg, Vent de travers démontré 18 Kt

CONTRE – Esthétique

1.2. Présentation de l'offre des deux constructeurs (conditions et tarifs) (J-Marie SUQUET)

- **PS28 Cruiser** moteur Rotax 912 ULS S2 FR, Glass Cockpit 1 Efis Dynon Skyview 10" et un MFD 7", montant TTC livré à Haguenau 152056,80 €, délai livraison 6 mois.
- **Sporstar RTC** moteur Rotax 912 ULS S2 FR, Glass Cockpit, 2 EFIS PFD/MFD Garmin G3X 10,6", montant TTC livré à Montpellier 150000 €, délai de livraison 4 à 6 mois.

1.3. Mise au vote de la décision d'achat :

Validation par le Comité Directeur de l'achat et du type d'appareil avec un deuxième en option :

EVEKTOR Sporstar RTC OUI - 8 NON - 0 Ne se prononce pas - 0

CZECH PS28 Cruiser OUI - 0 NON - 0 Ne se prononce pas - 0

L'achat de l'**EVEKTOR Sporstar RTC** est décidé à l'unanimité.

Après commande, la livraison du premier appareil est prévue courant février 2018.

1.4. Présentation du plan de financement de l'achat des machines (Pierre SARTRE)

Le financement des appareils est prévu comme suit :

- Une partie sur fonds propres.
- La mise en vente des 2 DR400 école F-GCIJ et F-BVCY.
- La demande d'un prêt à taux zéro à la FFA et au CRA Occitanie.
- Un crédit auprès de notre banque le CIC.

Le plan de financement est adopté à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents.

2. Questions diverses :

- *BIA 2017/2018* (J-Marie SUQUET)

L'Aéroclub s'étant engagé pour la saison 2017/2018 avec le collège de Pérols et l'IUT de Montpellier dans une convention BIA (une cinquantaine d'élèves environ), le secrétaire demande à ce qu'un responsable « suivi BIA » soit désigné.

Pascal RIDAO, notre chef-pilote est chargé du recrutement de ce responsable.

➤ *Baptêmes de l'air « armée de l'air 2018 » (Pierre SARTRE)*

L'armée de l'air dans le cadre de la promotion de ses activités, offre des vols de découverte à des jeunes passant par ses centres de recrutements. Deux responsables de l'armée de l'air sont passés à L'Aéroclub fin septembre pour nous proposer une convention entre nos deux entités pour effectuer ces baptêmes de l'air.

Après délibération le Comité Directeur donne à l'unanimité son accord pour signer cette convention.

➤ *Livret de progression dématérialisé (évolution) (Pascal RIDAO – Philippe SERGENT)*

Le livret du suivi de formation dématérialisé étant en test sur 4 élèves (instructeurs Ph. SERGENT et P. Ridao) en formation à l'Aéroclub, le Président demande un point d'étape sur le sujet.

Pascal et Philippe jugent que cette application fonctionne correctement et facilite vraiment la vie de l'instructeur mais peut être encore améliorée, notamment en ce qui concerne la navigation entre écran et éventuellement par le développement d'un système permettant d'extraire des données sur le fonctionnement de l'école de formation.

Pascal et Philippe doivent contacter Arnaud DUPLAT de la société AéroGest© pour lui exposer leurs demandes d'améliorations et surtout valider la communication entre le logiciel AéroGliGli© et le livret de progression AéroGest©. (Validation automatique des cours théoriques dans AéroGest© depuis AéroGliGli©).

La prochaine réunion est prévue courant décembre 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 :30

Pierre SARTRE
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général